



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

*Affiché en vertu de l'article L2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales*

➤ **Procès-verbal du conseil municipal du 20 janvier 2016**

Vote : unanimité

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 20 janvier 2016.

➤ **Procès-verbal du conseil municipal du 29 février 2016**

Vote : unanimité

En l'absence de modification, le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 29 février 2016.

➤ **Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation du conseil municipal**

« Information »

Le conseil municipal prend acte des décisions prises entre le 20 janvier 2016 et le 30 mars 2016.

1) **Modification du règlement intérieur du conseil municipal – Questions orales et questions écrites**

Vote à bulletin secret : 19 voix pour, 13 voix contre, 1 bulletin blanc.

Le conseil municipal approuve la modification de l'article 5 du règlement intérieur du conseil municipal, limitant le nombre de questions orales à deux par groupe.

2) **Commissions municipales permanentes - Modifications**

Vote : 25 voix pour et 8 abstentions.

Le conseil municipal valide les modifications intervenues au sein des commissions communales permanentes.

3) **Finances – Syndicat Mixte du Pays Rhin – Vignoble – Grand Ballon – Rénovation énergétique de l'éclairage public communal – Demande de subvention**

Vote : unanimité

Le conseil municipal valide le projet de rénovation énergétique de l'éclairage public ; la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public dans le respect des critères définis dans la convention passée entre l'Etat, représenté par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et le Syndicat Mixte du Pays Rhin – Vignoble – Grand Ballon et notamment, l'objectif minimum de réduction de 40% de consommation en kWh/an par point lumineux. Le conseil municipal demande l'inscription de cette opération dans le dispositif d'appel à projet 2016 "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" engageant la commune dans l'appel à projet remporté par le Syndicat Mixte du Pays Rhin – Vignoble – Grand Ballon et sollicite à cet effet le concours financier pour ces travaux. Il autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de cette opération, notamment pour la signature de la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au projet « Territoire à Energie Positive, pour la Croissance Verte ». Les travaux seront réalisés en 2016 dans le cadre des crédits votés.

4) **Synagogue – Travaux de mise hors d'eau – Convention - Autorisation**

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention financière, ainsi que les éventuels avenants, il autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités pour la mise en œuvre de la convention.

5) **Pose d'une conduite souterraine d'électricité sur des parcelles privées propriété de la Ville de GUEBWILLER – Constitution d'une servitude de passage**

Vote : unanimité

Le conseil municipal approuve la signature de l'acte contenant constitution de servitude, il approuve également les conditions particulières (acte contenant constitution de servitude consenti et accepté moyennant une indemnité globale et forfaitaire de 20 €, les différents frais seront supportés par ERDF). Le conseil municipal charge ERDF afin de missionner un notaire pour l'établissement de l'acte et il autorise M. le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités s'y rapportant et signer l'acte.

6) **Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'annexe Pierre Bucher – Signature du marché - Autorisation**

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le marché, ainsi que tous les actes nécessaires à son exécution, à l'exécuter et à accomplir toutes les formalités en résultant.

7) **Demandes de subventions – Adoption des opérations et des modalités de financement - Etat – Soutien à l'investissement public local – DETR – Région – Département**

Vote : unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter les subventions au titre du fonds de soutien à l'investissement public local. Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter toutes les subventions possibles au titre des autres dispositifs de l'Etat, y compris la DETR, le FNADT, la Réserve parlementaire, ainsi que celles des autres co-financeurs potentiels publics ou privés selon la nature des projets (Europe, Région, Département, Groupements de communes, Fondation du Patrimoine...).

8) **Demandes de subventions – Festival Bilingo 2016 – Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine - Conseil Départemental du Haut-Rhin – Direction des affaires culturelles Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine**

Vote : unanimité

Le conseil municipal valide les demandes de subventions nommées ci-dessous :

- Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine : 15 000 €
- Conseil Départemental du Haut-Rhin : 15 000 €
- Direction des Affaires Culturelles Alsace Champagne-Ardenne Lorraine : 2 500 €

9) **Personnel des services municipaux – Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur**

Vote : unanimité

Le conseil municipal fixe l'indemnisation des étudiants de l'enseignement supérieur, en stage pour une durée de 2 mois minimum, à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale, fixé par arrêté. Il autorise M. le Maire à signer les conventions de stage.

10) **Chasse communale – Nomination d'estimateurs de dégâts provoqués par le gibier autre que le sanglier**

Vote : unanimité

Le conseil municipal prend acte des nominations et accepte de délivrer les agréments nécessaires.

11) **Mise en place d'une filière des Vins Sans Indication Géographique - Motion**

Vote : unanimité

Le conseil municipal constate que les discussions autour de l'extension de la filière des Vins Sans Indication Géographique (VSIG) font peser un risque sérieux sur la filière vitivinicole alsacienne, de nature à la déstabiliser. Il exprime son soutien à la position de l'Association des Viticulteurs d'Alsace, contre la mise en place d'une filière VSIG sur l'ensemble des territoires du vignoble alsacien. Le conseil municipal demande au Ministère de l'Agriculture qu'aucune surface de vigne autre qu'AOC ne soit implantée sur l'emprise géographique de la totalité de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

DIVERS

Groupe « Priorité GUEBWILLER ! »

- Le commerce local
- Projet Educatif Territorial (PEDT)
- Budget du service culturel pour les événements à venir

Groupe « Réussir GUEBWILLER »

- Modification du règlement intérieur du conseil municipal
- Sécurité suite au plan actuel de circulation
- Friche Monoprix

Affiché le 26/04/2016
Retiré le

Le Maire :

F. KLEITZ
Conseiller Régional

